

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 20 novembre 2023

Faits saillants

- **Besoin à court terme de mise à niveau du réseau électrique suisse**
- **Possible report de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale de l'OCDE**
- **Craintes d'alimentation de l'inflation par les hausses de loyer à venir**

Macroéconomie

Fiscalité : Le Conseil fédéral examine la possibilité de repousser d'un an l'entrée en vigueur de l'imposition minimale des multinationales à 15 %, compte tenu de l'avancement jugé trop lent dans la mise en œuvre de la réforme fiscale de l'OCDE dans d'autres Etats. Selon la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (= chambre haute) et l'association patronale Economiesuisse, une introduction trop précoce de cet impôt en Suisse pourrait léser l'attractivité du pays en matière d'imposition des bénéficiers. Economiesuisse s'appuie notamment sur les données récemment publiées par l'OCDE qui pointent les différences, en pratique, entre les taux d'imposition nominaux et les taux effectifs. En effet, sur 5900 Mds USD de bénéficiers dégagés par les grandes multinationales, 2140 Mds (soit 36 %) sont taxés à moins de 15 %. Or, plus de la moitié de cette somme est imposée dans des juridictions affichant un taux d'imposition moyen ou théorique supérieur à 15 %, mais qui octroient certains avantages fiscaux sous conditions (ex : crédits d'impôt recherche). Ainsi, alors que la majorité des bénéficiers des entreprises multinationales sont imposés entre 15 et 30 %, 13 % du volume global est taxé à moins de 5 % et 23 % entre 5 et 15 %. L'hypothèse d'un report de l'entrée en vigueur de la réforme en Suisse pourrait contrarier les prévisions de recettes du Département fédéral des finances pour 2024, accentuant ainsi la pression sur l'équilibre budgétaire de la Confédération.

Finances publiques : Le Conseil fédéral a adopté cette semaine le plan financier pour les années 2025 à 2027 de la législature, anticipant des déficits structurels de 2 à 3 Mds CHF par an. À moyen terme, la pression budgétaire devrait encore s'accroître, notamment sous l'effet de la croissance rapide des dépenses de l'armée – celles-ci atteindront 1 % du produit intérieur brut (PIB) contre 0,68 % actuellement – et des dépenses orientées vers l'AVS. Estimant que cette trajectoire de croissance du budget n'était pas durable au regard des prescriptions du frein à l'endettement, l'exécutif entend donner la priorité absolue à l'assainissement des finances afin de garantir le financement des principales tâches de la Confédération et assurer une marge de manœuvre pour les projets les plus urgents.

Commerce extérieur : Selon l'Office fédéral des douanes, le commerce extérieur suisse a fortement reculé en octobre, après le dynamisme (notamment à l'export) des deux mois précédents. Les exportations désaisonnalisées ont ainsi baissé de -10,7 % par rapport au mois précédent et les importations se sont contractées de -4,9 %. L'excédent commercial s'est élevé à 3,4 Mds CHF en octobre, contre 5 Mds CHF en septembre. Au total, sur les 10 premiers mois de l'année, l'excédent commercial reste néanmoins supérieur au niveau enregistré à la même période en 2022, à 42,5 Mds CHF contre 38,9 Mds CHF un an plus tôt.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 23/11	Var. vs 16/11
EUR/CHF	0,9642	-0,1 %
USD/CHF	0,8829	-0,7 %
SMI	10 852	+1,9 %
Taux 10a	0,922 %	-6 pb

Inflation/ loyers : Selon les analystes d'UBS, le prix des loyers (dont le poids est relativement important dans l'IPC ; 19 %) devrait augmenter en novembre, dans la mesure où le taux d'intérêt de référence, principal déterminant des loyers dans les contrats, a augmenté en juin (pour la 1^{ère} fois depuis son introduction en 2008) en réponse à la hausse des taux hypothécaires. Selon les prévisions d'UBS, la hausse des loyers en novembre devrait maintenir l'inflation globale sous le seuil des 2 %, mais il n'est pas exclu que l'inflation soit supérieure dans le cadre d'un scénario défavorable. Le taux de référence devrait pourtant à nouveau augmenter le 1^{er} décembre, laissant présager de nouvelles augmentations des loyers au cours des prochains trimestres. La Banque nationale suisse (BNS) maintient une surveillance étroite de l'inflation et ne devrait probablement pas abaisser ses taux directeurs avant le 2nd semestre 2024, selon, les experts d'UBS.

Dans ce contexte, le Conseil fédéral a chargé le DEFR (Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche) d'élaborer des mesures réalisables à court terme. Celles-ci doivent exercer un effet modérateur sur les loyers et accroître la transparence des prix sur le marché locatif, sans intervenir de manière excessive dans les relations contractuelles ni même freiner les investissements dans l'offre de logements.

International : Le président de la Confédération Alain Berset et le conseiller fédéral Ignazio Cassis, chef du DFAE (Département fédéral des affaires étrangères), ont reçu mardi 21 novembre 2023 une délégation hongroise conduite par le premier ministre Viktor Orbán, dans le cadre d'une visite de courtoisie. Les échanges ont principalement porté sur les relations bilatérales, les objectifs de la Suisse en matière de politique européenne, la présidence hongroise de l'UE au 2nd semestre 2024 ainsi que sur des thèmes de l'actualité internationale.

UE-Suisse : Deux semaines après le Conseil fédéral, la Commission européenne a adopté le 21 novembre la « déclaration commune » censée servir de cadre au mandat de négociation avec l'UE. La prochaine étape est l'adoption par le Conseil fédéral d'un projet de mandat de négociation qui, au mieux, serait adopté vers fin janvier – début février, avant que les consultations ne démarrent. Par ailleurs, concernant le programme « Horizon Europe », la Commission s'est dit prête à engager des discussions dans le cadre de tables rondes exploratoires spécifiques, même si aucune date n'a encore été avancée et que les négociations formelles sur le plein accès de la Suisse au programme européen ne pourront débuter que lorsque les deux parties disposeront des mandats nécessaires.

Secteurs non financiers

Climat : Lors de sa séance du 22 novembre le Conseil fédéral a décidé de ratifier l'amendement apporté au Protocole de Londres en 2009, permettant ainsi à compter de 2024 l'exportation de CO₂ à l'étranger pour le stocker dans les fonds marins. Si le Protocole de Londres (1996) interdit toute exportation de déchets en vue de leur élimination en mer, l'amendement apporté en 2009 crée une exception pour le CO₂ devant être stocké en mer. En ratifiant cet amendement, le Conseil fédéral élimine ainsi un obstacle important à l'atteinte de l'objectif de neutralité climatique à horizon 2050. Pour rappel, La recherche et l'économie suisses sont parmi les plus avancées dans le domaine du captage et stockage du carbone (CSC), et particulièrement des technologies d'émission négative.

Santé : Le Conseil fédéral a lancé cette semaine le programme DigiSanté, un vaste réseau informatique permettant aux prestataires de soins d'échanger leurs données avec les assureurs et les autorités. Ce programme de numérisation du secteur de la santé, divisé en quatre volets, englobe 50 projets. L'exécutif demande au Parlement de libérer un crédit de 392 M CHF pour la période 2025 à 2034, dont 221 M pour la numérisation des prestations des autorités.

Réseaux électriques : Le Conseil fédéral a chargé le DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) de soumettre de nouvelles propositions afin d'accélérer la procédure d'autorisation pour la transformation et l'extension des réseaux électriques. Il apparaît en effet que la Stratégie Réseaux, entrée en vigueur en 2019, ne permet pas, en l'état, d'éviter les goulets d'étranglements dans les procédures d'autorisation (la réalisation de nombreux projets de lignes électriques sur le réseau de transport de Swissgrid nécessite aujourd'hui une quinzaine d'années). Swissgrid rapporte également que l'état du réseau de transport est moins bon qu'on ne le pensait. Outre les travaux de développement du réseau, Swissgrid estime ainsi qu'environ 25 % de son réseau doit faire l'objet de mesures à effet immédiat au cours des 5 à 10 prochaines années.